Entretien du jardin et des locaux

Au printemps, les travaux autour des parterres de fleurs et dans les jardinières ont embelli notre lieu d'activité, de rencontre des accueillis et nous avons encore cette année un magnifique jardin propre et fleuri. Les gravillons étalés sont du meilleur effet.

Merci Philippe, Hervé, Paulette.

Distributions de produits d'hygiène

A l'occasion de la fête des mères lors des distributions alimentaires des produits d'hygiène ont été distribués en plus grande quantité qu'habituellement grâce à l'initiative de Marie-Paule et aux dons reçus à la suite des collectes organisées par la paroisse Brest Ste Trinité. Gel douche, shampoing, dentifrice et brosse à dent sont très demandés tout au long de l'année en particulier par les jeunes sans ressources.

Vente solidaire de vêtements et chaussures

Entraide et Amitié a participé le samedi 3 juillet à la grande braderie d'été qui s'est déroulé au lavoir de la rue de St Malo. Différentes associations brestoises, réunies au sein du collectif la corde à linge, accompagnent les publics fragilisés et participent à la lutte contre l'exclusion et la précarité, à l'économie sociale et solidaire. Les associations mutualisent leurs moyens pour mieux répondre aux besoins des habitants en difficultés sociales.

Halimi en cuisine pendant les mois de juillet et août

Notre cuisinier a retrouvé en septembre un emploi rémunéré après des mois sans activité. Merci pour tous ces repas, une dizaine chaque jour, préparés pour les bénévoles et les accueillis actifs qui approvisionnent et préparent les distributions alimentaires les lundis, mercredis et vendredis.

Travaux dans la maison d'accueil en fin d'année

En décembre, d'importants travaux de réfection de murs et de peinture seront entrepris dans les étages et la cage d'escalier de la maison d'accueil avant sa réouverture aux usagers. Sortir de la rue les plus précaires en les accueillant dans des locaux adaptés, fonctionnels, attractifs quel que soit le temps, nécessite des pièces propres et agréables. Les travaux sont devenus possibles grâce à la subvention exceptionnelle de 7 000 € votée par le conseil municipal en octobre.